

Aléo Prévention  
N° SIRET 501 459 424 00021  
N°TVA FR 46 501 459 424  
Forme Juridique SASU  
Capital Social 10 000 Euros  
N° déclaration DIRECCTE 52 44 05 415 44  
6 Rue Maryse Hilsz, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire

# Facture

# INV-014655

Solde dû  
**€810,00**

Facturer à  
**Groupe IP**  
21 Avenue de PENHOET  
SAINT NAZAIRE  
44600  
France

Date de facture : 23/04/2026  
Conditions : Payable à réception  
Date d'échéance : 23/04/2026  
N° de bon de commande : 2026-04-0121  
TYPE DE PRODUIT : 1617\_CACES R482

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
1	ALEO - R482 - Engins de chantier Catégorie(s) : F N° SIRET 49280090900037 Nom du candidat : Anthony SANQUER Date de la session : 21/04/2026 - 23/04/2026 Nombre d'heures prévues : 21h Nombre d'heures effectuées : 21h Lieu : TRIGNAC  Facture originale	1,00 Candidat (s)	675,00	675,00

Sous-total 675,00

TVA 20% (20%) 135,00

**Total €810,00**

**Solde dû €810,00**

Merci de votre confiance.

**Merci d'indiquer le numéro suivant "INV-014655" dans le libellé de votre virement**

Banque : Caisse d'épargne - Bretagne Pays de la Loire  
IBAN : FR76 1444 5004 0008 1033 9697 256  
BIC : CEPAFRPP444  
RIB : 4445 00400 08103396972 56 CE BRETAGNE PAYS DE LOIRE  
Agence de domiciliation : ENTREPRISE NANTES - 180 TER ROUTE DE VANNES - 44700 ORVAULT

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).